



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 3074

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. François Rochebloine, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. François Rochebloine. Monsieur le Premier ministre, vendredi 26 juin, la folie meurtrière a de nouveau frappé et endeuillé notre pays. Je veux parler bien sûr du crime odieux et épouvantable qui a été commis à Saint-Quentin-Fallavier, un crime qui ne peut être détaché des attentats perpétrés en Tunisie, au Koweït, et, ce matin même, au Sinaï, en Égypte.

Malgré les efforts quotidiens de nos forces de l'ordre – auxquelles nous rendons bien évidemment hommage – ainsi que de la justice, pour déjouer les attentats, la menace terroriste plane, aujourd'hui plus que jamais, sur notre pays.

La France doit mener une lutte de longue haleine, un combat sans merci contre les ennemis de la démocratie, de la liberté et de nos valeurs républicaines. En de pareilles circonstances, le rassemblement des Françaises et des Français, l'unité nationale s'imposent.

Pour autant, ne l'oublions pas, les racines du mal se trouvent non pas en France, mais ailleurs – en Syrie, en Irak ou bien encore en Libye. La tragédie de Sousse et son lourd bilan humain nous obligent plus que jamais à renforcer la coopération en matière de sécurité entre la Tunisie, l'Union européenne et donc la France.

Cette coopération, aujourd'hui réduite à des liens bilatéraux, est pourtant une clé essentielle pour protéger cette jeune démocratie et lutter efficacement contre le terrorisme. C'est la communauté internationale dans son ensemble qui doit réellement se mobiliser et mettre en œuvre des moyens à la mesure de la menace. C'est à ce prix que nous pourrions éradiquer ce fanatisme.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous préciser quelle est la stratégie de la France en la matière ? Que comptez-vous faire pour renforcer la mobilisation de la communauté internationale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous avez eu raison d'insister, dans votre question, sur deux points qui sont essentiels pour réussir dans la lutte contre le terrorisme.

D'abord, l'unité nationale. Lorsque nous sommes frappés, comme d'autres pays le sont, la résilience face au terrorisme dépend de la capacité d'un pays à rassembler toutes ses forces politiques et républicaines autour de ses forces de sécurité et de ses institutions. Je tiens à rendre hommage aux propos que vous avez tenus et qui sont éminemment responsables, dans un contexte où chacun doit faire en sorte, par ses paroles, de conforter l'unité nationale, laquelle est la condition de la résilience.

Il faut ensuite, bien entendu, une action internationale puissante. Celle-ci commence en Europe : nous avons multiplié les relations avec les pays amis de l'Union européenne pour renforcer les relations entre services de sécurité et forces de police.

Nous avons renforcé les coopérations au sein d'Europol et d'Interpol autour d'un certain nombre d'objectifs très précis : identifier les trafics d'armes, lutter contre les filières organisées du crime, le trafic de stupéfiants et d'êtres humains – car ces trafics sont désormais en lien avec les activités terroristes –, mais aussi contre la cybercriminalité. En effet, les terroristes utilisent les moyens d'internet et du darknet pour préparer la commission d'actes en dissimulant leurs intentions aux services de sécurité. De ce point de vue, la loi sur le renseignement sera extrêmement précieuse : elle nous permettra d'être plus efficaces dans la lutte contre le terrorisme.

S'agissant des relations avec la Tunisie, où je me suis rendu avant-hier, dans un contexte extrêmement difficile, nous avons évoqué le déminage, la maîtrise des frontières, la lutte contre la fraude documentaire, l'équipement des forces de sécurité et leur formation. Nous serons en situation, au mois de juillet, de signer nos accords bilatéraux.

Enfin, concernant la coopération avec les pays de la bande sahélo-saharienne, il faut faire en sorte que, sur tous les enjeux que je viens d'évoquer, nous soyons, là aussi, ensemble. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur certains bancs du groupe écologiste.)*

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3074

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 juillet 2015](#)